



Réf. Farde e-Assemblées : 2501499

N° OJ : 87

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/01/2023

Objet : Indexation 2022.- Règlement fixant le mécanisme de compensation du fait de l'indexation pour les locataires de la Régie Foncière détenteurs de baux commerciaux.

Le Conseil communal,

Considérant la décision du Collège des Bourgmestre et Echevins du 23/06/2022 approuvant la rédaction d'un règlement fixant les modalités de plafonnement de l'indexation de loyer supérieur pour les locataires de la Régie Foncière détenteurs de baux commerciaux.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Décide :

Article unique : Approuver le règlement fixant le mécanisme de compensation du fait de l'indexation pour les locataires de la Régie Foncière détenteurs de baux commerciaux.

Annexes :

[Règlement FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Formulaire FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)